

Province de Québec

Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mercredi 4 décembre 2019 à 16h15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 702, chemin de Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Mandater la firme PFD Avocats
 - 3.2 Déneigement des descentes publiques de mise à l'eau
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à BOILEAU ce 2^e jour de décembre deux mille dix-neuf.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce lundi 2 décembre 2019.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière